

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 3 novembre 2021 à 10 h au local A-2770**

Présences : Patrick Béron
Louis Jolin
Claude Laferrière
Monique Lemieux
Yvon Pépin
Anne Rochette
Michel Tousignant
José Del Pozo, observateur

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2021
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 État des inscriptions
 - 4.3 Projet Solidarité
 - 4.4 Groupe Facebook
5. Recrutement de nouveaux membres
6. Activités culturelles et sociales
7. Mise à jour du site Web
8. Bulletin n° 81
9. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

Claude Laferrière demande de modifier l'intitulé du point 4.2 en y ajoutant « et situation financière ». Sur proposition de Louis Jolin, appuyée par Yvon Pépin, l'ordre du jour, incluant le nouvel intitulé du point 4.2, est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2021

Sur proposition de Patrick Béron, appuyée par Claude Laferrière, le procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

La présidente rapporte que la rencontre avec la rectrice se tiendra le mardi 30 novembre à 16h et qu'elle sera accompagnée du vice-président, Michel Tousignant, et de la secrétaire, Anne Rochette. Elle n'a toujours pas reçu de réponse de la part de la présidente du SPUQ à sa demande de rencontre.

La responsable du comité d'attribution des bourses, Anne Rochette, informe les membres de l'acceptation de Danielle Desbiens à participer à ce comité. Les dossiers de candidature sont accessibles depuis le 1^{er} novembre et les classements doivent être transmis au plus tard le 15

novembre. Dix candidatures ont été reçues et 28 autres ont été « annulées », probablement parce qu'elles ne rencontraient pas les conditions d'admissibilité. Le comité se rencontrera le 12 novembre prochain par Zoom pour procéder au classement des candidatures.

Lors de la discussion portant sur le renouvellement du conseil d'administration, il avait été convenu que la secrétaire rédigerait une invitation aux membres à participer à différents comités ou à remplir certaines fonctions. La rédaction de cette invitation a été retardée par les autres tâches à accomplir, mais elle sera complétée sous peu.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

Monique Lemieux rapporte qu'elle a assisté avec le registraire, Yvon Pépin, et le trésorier, Claude Laferrière, à l'assemblée générale de la FRUQ qui s'est tenue en visioconférence le 29 octobre 2021. Elle mentionne qu'un tableau dressant un portrait comparatif des différentes associations membres de la FRUQ y a été présenté et qu'il pourrait être pertinent d'en discuter plus avant lors d'une prochaine réunion. Les rapports sur les régimes de retraite et les assurances collectives présentés lors de cette assemblée générale seront envoyés aux membres de l'Association pour leur information.

4.2 État des inscriptions et situation financière

Le registraire dépose un document qui fait état des statistiques d'inscriptions au 3 novembre 2021. Il y a actuellement 270 membres inscrits, incluant 241 membres cotisants, 17 nouveaux membres non cotisants et deux membres honoraires. On rapporte également huit membres inscrits, mais qui n'ont pas encore versé la cotisation, et deux décès. Sur les 86 retardataires à qui une lettre a été adressée en septembre dernier, 35 personnes n'ont pas encore répondu.

Le trésorier fait état de la situation financière de l'Association. Compte tenu des renouvellements reçus grâce à la relance des retardataires, les revenus sont en hausse par rapport aux prévisions budgétaires adoptées pour l'année financière 2021-2022. En date du 3 novembre, l'encaisse se chiffre à environ 17 500 \$.

4.3 Projet Solidarité

Le responsable du comité Solidarité, Michel Tousignant, rapporte que le comité a tenu une rencontre le 13 octobre et que le travail se poursuit quant à l'élaboration du questionnaire pour l'enquête. Par ailleurs, le comité a aussi contribué à l'organisation des deux conférences prévues en novembre, dont il sera question dans le point portant sur les activités culturelles et sociales.

4.4 Groupe Facebook

La secrétaire informe les membres que le groupe Facebook APR-UQAM a été créé le 14 octobre et qu'il compte 30 membres en date de la réunion. Pour l'instant, elle est la principale personne à y partager des informations, mais avec le temps, les membres devraient y devenir plus actifs. Par ailleurs, il pourrait être intéressant de créer aussi une page Facebook pour l'Association, par exemple pour y annoncer les conférences ou autres activités, puisque ce qui est publié dans le groupe n'est visible que pour les membres qui y ont adhéré.

5. Recrutement de nouveaux membres

Anne Rochette mentionne que la mise en ligne du groupe Facebook a amené un membre de l'Association à vouloir inviter quelques collègues retraités à rejoindre le groupe grâce à la

fonction « Inviter ». Cependant, parmi les personnes invitées figuraient des collègues qui ne sont pas membres de l'APR-UQAM. La coadministratrice du groupe a donc dû l'informer qu'elle ne pouvait pas approuver les invitations faites à ces personnes. Comme le membre se disait disposé à solliciter ses collègues afin qu'ils deviennent membres de l'Association, la question a été soulevée, lors d'une consultation électronique des membres du conseil d'administration, de ce qu'il conviendrait d'exiger comme cotisation pour des adhésions nouvelles d'anciens retraités alors que plus de la moitié de l'année financière est écoulée.

Les membres reviennent sur la question et il est finalement décidé de ne pas exiger de cotisation pour de nouvelles adhésions survenant après le 1^{er} octobre, mais que ces nouveaux membres devraient assumer les coûts entiers pour des activités partiellement financées par l'Association qui se tiendraient entre le moment de leur inscription et celle du versement de la cotisation lors du premier renouvellement de leur adhésion.

Résolution **CA2021-22-04**

- Attendu la volonté de recruter de nouveaux membres parmi les professeures et professeurs retraités depuis plus d'un an;
- Attendu la possibilité que des professeures et professeurs retraités puissent souhaiter adhérer à l'Association en cours d'année;
- Attendu l'unique tarif de cotisation établi sur une base annuelle;
- Attendu le congé de cotisation prévu pour les professeures et professeurs nouvellement retraités;
- Attendu la contribution financière de l'Association lors de certaines activités culturelles et sociales qui permet de réduire les coûts pour les membres;
- Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Louis Jolin, appuyé par Michel Tousignant, que toute demande d'adhésion à l'APR-UQAM à une date qui se situe dans la seconde moitié de l'année financière soit traitée sans exiger de cotisation de la part du nouveau membre, qui pourra bénéficier de tous les avantages consentis aux membres, à l'exception des tarifs réduits offerts aux membres lors d'activités financées en partie par l'Association.

Adoptée à la majorité.

POUR : 6

ABSTENTION : 1 (Patrick Béron)

6. Activités culturelles et sociales

Deux conférences sont organisées pour le mois de novembre. La première, « Mémoire et vieillissement » de la professeure Isabelle Rouleau du Département de psychologie, se tiendra le 4 novembre au SU-1550 et en ligne par Zoom. La seconde, « Vieillir à la bonne place » de Lita Béliard et Louise Savard, aura lieu le mardi 30 novembre à 13h30. Le local devrait être connu sous peu. Monique Lemieux demande l'avis du conseil à savoir si cette seconde conférence devrait être présentée de façon bimodale (sur place et en ligne). Les membres sont d'avis que ce serait préférable, compte tenu des circonstances liées à la pandémie ainsi que des problèmes de mobilité que peuvent éprouver certains membres.

Monique Lemieux et José Del Pozo souhaitent organiser un repas communautaire dans un restaurant sur l'heure du midi dans la première semaine de décembre. On soulève la question à

savoir si ce repas pourrait se tenir à la suite de la séance du conseil d'administration du 1^{er} décembre. Cependant, compte tenu de la conférence prévue la veille ainsi que de la rencontre avec la rectrice qui doit aussi avoir lieu le 30 novembre, il est plutôt décidé d'envisager une autre journée pour tenir l'activité au restaurant.

7. Mise à jour du site Web

La secrétaire et le webmestre ont préparé une proposition de réorganisation des menus du site Web qui a été acheminée aux membres du conseil d'administration avec la convocation. Essentiellement, la proposition vise à réduire le nombre de menus principaux, à déplacer certains contenus vers le menu « À propos de l'APR-UQAM » et à créer un menu « Membres » où se retrouveront, entre autres, les informations concernant l'inscription ainsi que le répertoire des membres. Les photos et vidéos seront placées dans un menu « Activités culturelles et sociales ». Les membres du conseil d'administration se disent favorables à la réorganisation proposée. Après discussion, il est convenu que la liste des professeures et professeurs retraités inscrits au fichier de l'APR-UQAM ne sera plus publiée sur le site Web mais sera maintenue à jour pour les besoins statistiques et de vérification du statut des personnes qui souhaitent adhérer à l'Association et que le menu « Dossier assurances » sera déplacé sous le menu « Membres ».

La secrétaire mentionne que les vidéos que l'on retrouve actuellement sur le site Web sont accessibles via la chaîne privée YouTube du webmestre et qu'il serait souhaitable que l'Association se dote de sa propre chaîne YouTube pour leur visionnement. Ceci fera l'objet d'un point de discussion lors d'une prochaine réunion du conseil d'administration.

8. Bulletin n° 81

Le directeur du Bulletin, Louis Jolin, distribue le dernier numéro de *Pour la suite du monde* et commente les articles et rubriques qui le composent. Il souligne que ce fut un travail collaboratif auquel ont participé plusieurs membres du conseil d'administration. La qualité des textes et de la présentation ainsi que le choix des photographies du dossier principal sont particulièrement remarqués. L'envoi du Bulletin sera fait dès aujourd'hui, puisque les membres du conseil d'administration procéderont à la mise sous enveloppe à la suite de la réunion.

9. Divers

La prochaine séance du conseil d'administration se tiendra par Zoom le 1^{er} décembre à 10 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h 15.